

N° 2023/197

Le Maire de la Commune de Carignan de Bordeaux

Vu les articles L2212.1 à L2212.5 et L2213.1 à L2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2001-251 du 22 mars 2001 relatif à la partie réglementaire du Code de la Route et notamment les articles R110-1, R110-2 et de R411-1 à R411-32 ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 novembre 1967 modifié le 23 juin 2021 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ;

Vu le règlement de voirie communal approuvé par la délibération n° 2022-106 en date du 8 décembre 2022 ;

Vu la demande de l'entreprise ERT technologies 33-44 représentée par Madame Dugad Elisabeth 69130 Dardilly cedex.

### ARRETE

#### ARTICLE 1

L'entreprise ERT Technologies est autorisée à effectuer des travaux de raccordement France Télécom, sis, route de Tresses 33360 Carignan de Bordeaux.

#### ARTICLE 2

**Les travaux auront lieu à partir du 27 novembre 2023 jusqu'au 8 décembre 2023.**

#### ARTICLE 3

Pendant la durée des travaux réalisés sous accotement, la circulation se fera en alternat. La vitesse sera limitée à 30 km/h et le stationnement sera interdit sur l'emprise du chantier.

#### ARTICLE 4

Les véhicules, engins, matériels et dispositifs utilisés ou mis en œuvre pour les besoins du chantier devront être adaptés à l'ensemble des contraintes en matière d'hygiène, sécurité et circulation sur la voie publique.

#### ARTICLE 5

La signalisation et la matérialisation du chantier seront à la charge de l'Entreprise et **conformes à la réglementation en vigueur**. Toutes dispositions seront prises pour la sécurité des usagers de la voie publique (signalisation temporaire cohérente, visibilité des carrefours, etc.).

#### ARTICLE 6

Au terme de l'occupation, le bénéficiaire désigné à l'article 1 du présent arrêté s'engage à remettre les lieux en état. A défaut ou en cas de dégradations, une contribution spéciale pourra être exigée.

#### ARTICLE 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Latresne.

Monsieur le Commandant de la Caserne des Pompiers de Bordeaux.

Entreprise ERT technologies 33-4469130 Dardilly cedex.

Fait à Carignan de Bordeaux,  
Le 14 novembre 2023

Le Maire, par délégation

Laurent JANSONNIE

